



Installer et habiter un bungalow

Par **LHANGAR**, le **02/11/2011** à **00:09**

Bonjour,

je souhaiterais savoir si il est possible d'installer un mobil home en dehors d'un terrain de camping afin de l'habiter.

Je souhaiterais également savoir quel statut doit avoir le terrain et comment procéder pour le trouver et obtenir les autorisations nécessaires.

Merci de votre attention.

Par **mimi493**, le **02/11/2011** à **06:13**

Il faut un permis de construire et que la législation locale du terrain permette cette installation.
Voir en Mairie